

Besançon, le 17 février 2026

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 10 mars 2026 couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale.

Monsieur le Préfet,

La Fédération CGT des services publics vous a adressé de nombreux courriers d'alerte sur la situation des agentes et agents de la Fonction publique territoriale exerçant leurs missions dans le secteur du social et du médico-social, vous demandant d'agir au plus vite, notamment sur les questions de protection de l'enfance, au vu du gouffre dans lequel se trouvent les services.

Les agent·es sont submergés·es, ne font que gérer l'urgence et ne peuvent plus prendre le temps de répondre aux besoins de TOUS! Il est donc urgent que des mesures soient également prises pour garantir un service public de qualité et des conditions de travail sécurisantes pour les agent·es.

Aux conditions de travail dégradées, mettant en danger la santé des agent·es, s'ajoute un manque de reconnaissance des niveaux de rémunération et de l'équité de traitement dans les revalorisations entre les agent·es. Nous sommes encore trop nombreuses et nombreux à ne pas pouvoir bénéficier des dispositions prévues par le Ségur.

Les conditions de travail dégradées dans l'exercice des missions de service public ne permettent plus un accompagnement digne des personnes en précarité.

- Le secteur de l'enfance n'est plus en mesure d'accueillir tous les enfants à protéger,
- Le secteur social peine à réaliser ses missions d'accompagnement,
- Le secteur de la PMI n'exerce plus ses missions de prévention,
- Le secteur des aides à domicile sont soumis aux chronomètres dans leur mission.

Les baisses drastiques des budget alloués au secteur social et médico-social impactent le service aux usagers et les conditions de travail des agents.

Nous demandons des moyens pour la mise en œuvre d'une relation d'aide de qualité qui ne peut s'exercer que par :

- Des recrutements dans tous les services et des emplois pérennes
- L'attractivité des services et l'augmentation du point d'indice
- Des budgets à la hauteur des enjeux pour assurer les missions auprès des usagers
- Un retour à des services de prévention de qualité
- La réouverture des accueils des services au public (CAF, CPAM, préfecture, etc...) pour aider à l'accès aux droits pour tous.

Il est urgent, Monsieur le Préfet, d'augmenter les salaires et d'améliorer les conditions de travail.

C'est pourquoi, la CSD CGT 25 dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 10 mars 2026 couvrant les personnels des secteurs sociaux, médico-sociaux de la Fonction publique territoriale, ainsi que l'ensemble des agent·es de la Fonction publique territoriale.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Myriam Guerre
Pour la CSD CGT 25